

Question présentée par la députée :

M^{me} Ana Roch

Date de dépôt : 21 janvier 2020

Question écrite urgente

Rond-point accidentogène ?

Ayant été témoin à moult reprises d'accidents plus ou moins graves au rond-point de la Praille, se situant devant le centre commercial du même nom et le stade de la Praille ;

et comme il m'a été rapporté que ce rond-point ne serait pas conforme à la loi sur la circulation,

je pose les questions suivantes :

- 1. Combien d'accidents et de quelles gravités, impliquant tous les usagers motorisés ou non motorisés, ont eu lieu à ce rond-point depuis sa création ?***
- 2. Est-il conforme à la loi sur la circulation ?***

Que le Conseil d'Etat soit vivement remercié par avance pour les réponses qu'il apportera à la présente question écrite urgente.